

PLATE-FORME 2012 POUR UNE POLITIQUE D'AUTONOMIE DES FEMMES

Un constat sans appel : le monde politique, le milieu culturel et social, le monde du travail, entretiennent et pérennisent de graves inégalités à l'encontre des femmes.

Leurs conséquences sont un vrai fléau social : précarité, violences, insuffisances éducatives, etc., ce qui compromet la démocratie et compromet la société tout entière. La parité dans les institutions, le respect de l'autonomie de la personne, l'égalité dans les répartitions économiques, permettraient de passer d'une démocratie théorique à une démocratie réelle dans laquelle, femmes et hommes, à égalité de responsabilités et de dignité, construiraient l'avenir.

Lors de sa dernière Assemblée Générale, le 16 septembre 2011, la Grande Loge Féminine de France s'est prononcée en faveur d'une série de mesures concrètes pour **une politique d'autonomie des femmes.**

Si vous êtes élu-e, vous engagez-vous à les mettre en œuvre **pour assurer la parité entre les femmes et les hommes, et faire appliquer strictement les prescriptions de la Convention C.E.D.A.W., ratifiée par la France en 1983.**

LES MESURES

I. Autonomie politique des femmes :

- a **Etablissement du principe constitutionnel de parité** entre les femmes et les hommes dans toutes les assemblées délibératives élues au suffrage universel direct et indirect, quel que soit le mode de scrutin.
- b **Institution d'un Ministère d'Etat des droits des femmes** pour promouvoir et coordonner une politique réelle et dynamique d'égalité des femmes et des hommes, Ministère d'Etat comportant **un pôle d'évaluation** de l'impact sur la situation des femmes de tous les projets et propositions de lois, ainsi que de leurs textes d'application.

II. Intégrité et dignité des femmes

- a **Vote d'une loi antisexiste** sur le modèle de la loi antiraciste.
- b Education à l'égalité
 - Obligation d'un **module de formation** sur le « genre », l'égalité filles/garçons, la lutte contre les stéréotypes, pour tout le personnel éducatif.
 - Promotion de l'accès aux **carrières scientifiques et techniques pour les filles**.
- c Généralisation des **pôles d'accueil spécialisés** pour les femmes victimes de violences.
- d **Renforcement** de l'information à la contraception, **maintien et développement** des structures permettant les IVG.

III. Autonomie économique et financière des femmes

- a Politique volontariste pour une **égalité professionnelle et salariale RÉELLE** entre les femmes et les hommes, prévoyant **des sanctions financières systématiques en cas de non respect**.
- b **Temps partiel** :
 - Eradication du temps partiel **contraint**.
 - Généralisation de la **réduction de l'amplitude** de la journée de travail.
- c Création d'un **fonds de garantie** pour les familles monoparentales (pensions alimentaires, loyers, etc.).
- d Mise en place d'un **service public national de la petite enfance**, coordonnant les lieux de garde existants, et en généralisant l'implantation dans le public et le privé (entreprises, associations, etc.).
- e Etablissement d'un **seuil décent** pour les retraites des femmes.

QUESTIONNAIRE SUR LA LAÏCITÉ DESTINÉ AUX CANDIDATS(ES) À LA PRÉSIDENTIELLE 2012

1. Considérez-vous la laïcité comme un principe constitutionnel ?
 OUI NON
2. Comment définissez-vous la laïcité ?
3. Êtes-vous favorable à l'application de la loi 1905 sur l'ensemble du territoire de la République française ?
4. Que pensez-vous de l'invocation de la clause de conscience quand celle-ci vient entraver l'exercice d'un service public ?
5. Êtes-vous favorable à l'application du principe : « à l'école publique, fonds publics ; à l'école privée, fonds privés » ?
6. Quelle place pensez-vous donner à la laïcité dans les programmes scolaires et la formation des enseignants ?
7. Êtes-vous favorable à la non-reconnaissance par l'Etat de la valeur des grades, des diplômes et des cursus d'études effectués dans les établissements d'enseignement supérieur catholiques reconnus par le Saint-Siège ?
8. Comptez-vous évaluer l'application de la Charte de la laïcité dans les services publics ?